



PROMENADE URBAINE

BARBÈS -- -- -- -- LA CHAPELLE -- -- -- -- STALINGRAD

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE



5 OCTOBRE 2017



I. QUI ÉTAIT PRÉSENT ?

II. LE MOT DES ÉLUS

- A. Introduction
- B. Prises de parole des maires d'arrondissement et de Christophe Najdovski

III. L'AVANCEMENT DU PROJET

- A. Restitution des marches exploratoires
- B. Le calendrier du projet
- C. Rappels des objectifs globaux de la promenade
- D. Les études de circulation
- E. La mise en lumière

IV. SÉQUENCE 1 - DE BARBÈS AU CARREFOUR TOMBOUCTOU/MAUBEUGE

A. Les zooms

- a) Zoom 1 - le long de la station Barbès et le carrefour Guy Pantin
- b) Zoom 2 - le marché Barbès
- c) Zoom 3 - le carrefour Maubeuge/Tombouctou
- d) Les usages

B. Le temps d'échange

- a) le marché Barbès
- b) le métro
- c) l'espace public

V. SÉQUENCE 2 -DE TOMBOUCTOU/MAUBEUGE À PHILIPPE DE GIRARD

A. Les zooms

- a) Zoom 1 - le pont du Nord
- b) Zoom 2 - la place de la Chapelle et l'Oasis Urbaine

- c) Zoom 3 - le carrefour Philippe de Girard
- d) Les usages

B. Le temps d'échange

- a) la station La Chapelle
- b) la déchetterie
- c) la situation actuelle : les trottoirs, le bruit, la présence des migrants...
- d) Horizon 2024
- e) les travaux de préfiguration

VI. SÉQUENCE 3 - DE PHILIPPE DE GIRARD À FLANDRE

A. Les zooms

- a) Zoom 1- le pont de l'Est
- b) Zoom 2 - le carrefour Aubervilliers/Château Landon et Station Stalingrad
- c) Zoom 3 - le boulevard de la Villette
- d) Les usages

B. Le temps d'échange

- a) les commerces
- b) la base de vie de la RATP, rue du Département
- c) quels usages ?

VII. CONCLUSION





I. QUI ÉTAIT PRÉSENT ?



Théâtre des Bouffes du Nord
37 bis boulevard la Chapelle, 75010 Paris



5 octobre 2017



Élus présents

- Mairie de Paris: Christophe Najdovski, adjoint chargé des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public
- Mairie du 10^e : Rémi Féraud, maire
- Mairie du 18^e : Eric Lejoindre, maire

Services de la ville de Paris

- DVD : Cécile Lagache, Mehand Meziani
- DAE : François Tchékémian
- DEVE : Nicolas Szilagiy
- Secrétariat général : Ludovic Piron

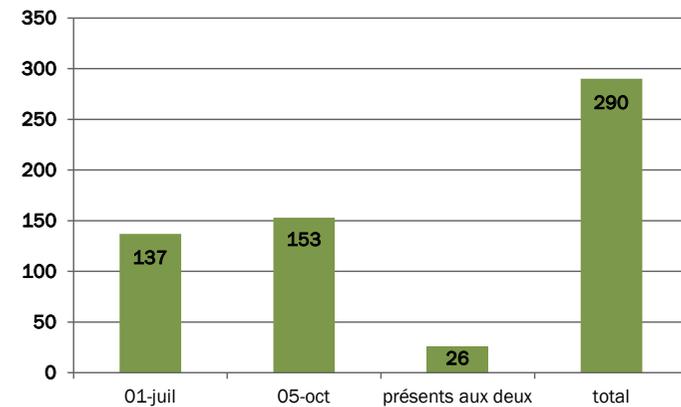
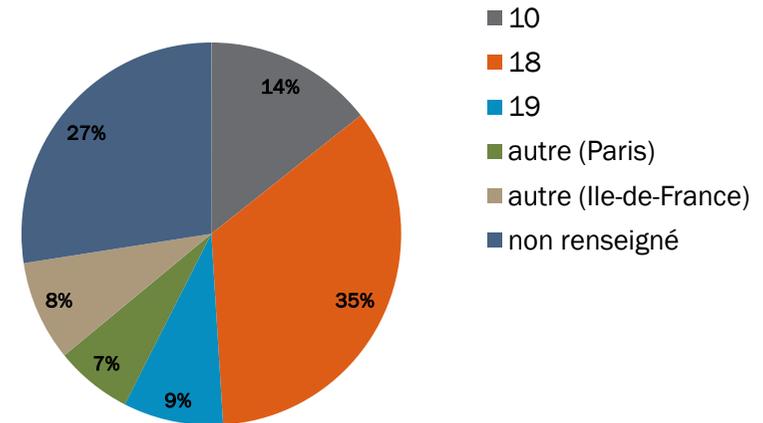
Autres acteurs

- le collectif Civic Line
- la RATP : Sylvie Pouget, Joël Pierre
- Traitclair, assistance à maîtrise d'ouvrage pour la concertation : Romain Moreau, Mathilde Savary, Camille Tchounikine

Lors de la réunion publique du 5 octobre qui a eu lieu dans le théâtre des Bouffes du Nord (18^{ème}), plus de 170 personnes étaient présentes.

Une trentaine de personnes, ayant émargées, ont également participé à la réunion du 1^{er} juillet 2017.

Provenance des participants (153 émargés) selon l'arrondissement



II. LE MOT DES ÉLUS



- les trois séquences, chacune suivies d'un temps de questions/réponses.

Romain Moreau introduit les acteurs en présence de :

- la ville de Paris et les mairies d'arrondissement
- la mission PAVEX (Préfiguration, Aménagement, Valorisation et Expérimentation de l'espace public) qui coordonne le projet au Secrétariat Général de la Ville de Paris
- la DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements) puisqu'il s'agit d'un projet concernant l'aménagement de l'espace public ;
- le collectif Civic Line pour les usages

mais aussi

- la DAE (Direction de l'Attractivité et de l'Emploi) qui s'occupe du marché Lariboisière/Barbès
- la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) sur l'ensemble du projet mais plus particulièrement sur les squares et le projet de l'Oasis Urbaine
- la RATP

B. Prise de paroles des maires d'arrondissement et de Christophe Najdovski

Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris chargé des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public, remercie la salle et les participants. Il salue un projet qui évolue dans un sens plus positif avec les ajouts et les suggestions qui ont été apportées au fur et à mesure.

Rémi Féraud, maire du 10^e arrondissement, remercie les responsables du théâtre des Bouffes du Nord d'avoir accepté de prêter le théâtre pour la réunion. Il rappelle les attentes en matière de réduction de circulation, qui seront d'ailleurs expérimentées dans le cadre des travaux de la RATP et de la DVD sur un tronçon spécifique. Aussi, il souligne l'importance du temps de la concertation.

Eric Lejoindre, maire du 18^e arrondissement, rappelle que la Promenade Urbaine est un projet compliqué puisque cette artère a été choisie pour un cœur de quartier. Cette modification de l'espace public doit se faire sous le signe de l'innovation. Il rappelle que des choix seront faits dans l'intérêt général des habitants du boulevard de la Chapelle. Il indique aussi que le projet d'Oasis Urbaine, inscrit au budget participatif, permettra de requalifier la place de la Chapelle et d'y penser des usages intelligents.

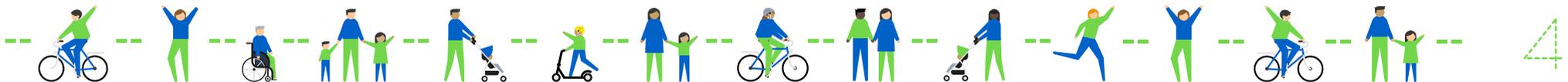
A. Introduction

En tout premier lieu, Romain Moreau rappelle que les enjeux sont grands pour cet aménagement d'envergure parisienne.

Ensuite, il présente les intervenants présents : les élus d'arrondissements – Rémi Féraud, maire du 10^e arrondissement, Eric Lejoindre, maire du 18^e arrondissement et Christophe Najdovski, l'adjoint à la Maire de Paris chargé des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public. De la Direction de la Voirie et des Déplacement, Cécile Lagache et Mehand Meziani sont aussi présents.

S'ensuit l'annonce de l'ordre du jour :

- une introduction par les élus
- la restitution des marches exploratoires
- les calendriers prévisionnels





III. L'AVANCEMENT DU PROJET

A. Restitution des marches exploratoires



La restitution des marches est faite par Mathilde Savary de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la concertation, Traitclair. Le jeudi 28 septembre, trois marches exploratoires ont eu lieu entre les stations Barbès et Stalingrad. En effet, le périmètre de la future promenade a été découpé en trois parties, correspondant aux trois marches : Chapelle à Barbès, Chapelle à Stalingrad, place de la Chapelle et alentours. Les marches étaient animées par des binômes Traitclair-DVD, et renforcées par la présence d'un membre du collectif Civic Line dans chaque groupe.

La présence de ces trois animateurs complémentaires devaient permettre de créer les conditions idéales à un débat autour du projet de façon localisée. Elles avaient pour but d'instaurer un dialogue direct entre les habitants et les services sur le projet; d'échanger sur le projet présenté lors de la réunion publique du 1er juillet ; d'ancrer le projet sur son territoire.

Les participants avaient à disposition un livret d'expression par secteur afin de récolter leurs impressions et propositions sur le projet. Ces derniers, bien qu'assez peu utilisés dans l'ensemble, sont souvent rapporteurs des débats qui ont eu lieu de façon orale.

Environ 70 personnes se sont déplacées pour les trois marches qui ont été une expérience sensible révélatrice d'un cadre de vie dégradé.

La pollution atmosphérique et sonore - mais aussi la saleté et les débris dans l'espace public - ont été au coeur des échanges entre les participants. Finalement, l'encombrement général du périmètre a été mis en évidence à travers les trois marches : tout le long du boulevard, les participants relèvent l'étroitesse des trottoirs, la congestion à la sortie des différentes stations (ils sont nombreux à réclamer l'ouverture de sorties supplémentaires à la station La Chapelle), les

embouteillages automobiles, la surabondance des trafics en tout genre, la profusion des bruits (métro, sirènes des véhicules d'urgence, klaxons)...

Un autre point primordial a aussi été discuté : les files de circulation. Le maintien de deux files sur la partie est du projet est vivement critiqué par les participants. La profusion des voitures et des nuisances qu'elles génèrent sont déplorées par les habitants de manière unanime. De ce fait, le terme d'«autoroute urbaine» est revenu à plusieurs reprises dans les échanges : les habitants regrettant que le projet de la mairie n'aille pas plus loin dans la réduction des files de circulation.

Les marches avaient des points d'arrêt stratégiques ayant amené à des discussions spécifiques :

- le marché Barbès : lors de cet arrêt, les participants ont discuté de la densité du marché, de ses débordements (aussi bien des stationnements gênants des camions que des vendeurs à la sauvette) et de l'espace de convivialité, notamment porté par l'association Action Barbès.
- la déchetterie : son rôle est globalement remis en question par les participants. Plusieurs propositions se côtoient : la conserver, la déplacer, la supprimer, la réinventer.
- l'Oasis urbaine : ce projet doit, à terme, apaiser l'encombrement autour de la place de la Chapelle et créer un espace vert de qualité, notamment accessible aux enfants. C'est une volonté d'ouverture des squares qui est mis en avant par les participants.
- les viaducs : comment les mettre en valeur ? Les participants reconnaissent les valeurs esthétiques des ouvrages d'art de la ligne aérienne et tiennent à les valoriser. Les illuminations participeront à cette mise en valeur.
- les commerces : les participants s'interrogent sur la destination des commerces en rez-de-chaussée le long du boulevard. Ils en ont aussi profité pour rappeler les débordements des livraisons sur la chaussée et les trottoirs.

Des synthèses cartographiées ont été réalisées et seront mise à disposition sur le site internet de la mairie de Paris.

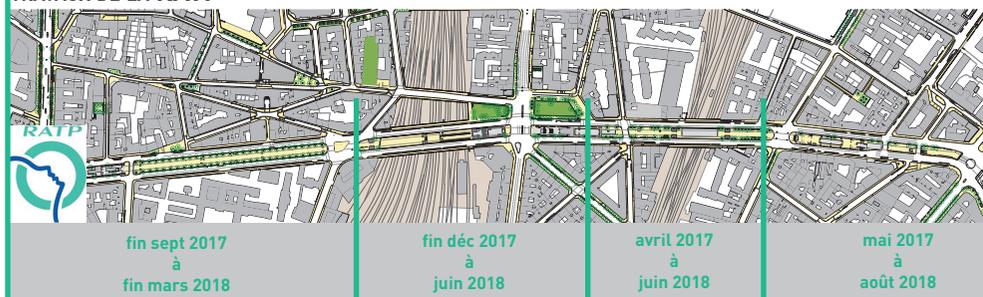
Dans l'ensemble, les marches ont révélé une expertise d'usage très pointue mais aussi une force de proposition qui témoignent non seulement d'une connaissance du périmètre mais aussi d'une volonté de faire bouger les choses.





B. Le calendrier du projet

TRAVAUX DE LA RATP



TRAVAUX DE VOIRIE



Cécile Lagache (DVD) rappelle le phasage des travaux, d'ouest en est. La première étape des travaux de la RATP a déjà commencé, notamment au niveau du marché Barbès, qui continue de fonctionner pour autant.

Les travaux engagés par la RATP concernent des travaux de réfection de la peinture, qui ont lieu tous les 17 à 20 ans.

C. Rappels des objectifs globaux de la promenade

Objectifs globaux

- **Assurer la continuité du terre-plein central** partout où c'est possible avec pincement des carrefours et mise en place de plateaux traversants (réglementation type zone de rencontre 20km/h)
- **Limiter la circulation** par :
 - > la suppression d'une file de circulation aux endroits où les flux le permettent
 - > la limitation de la vitesse à 30 km/h (panneaux de signalisation et rehausse de certains passages piétons et plateaux traversant du terre-plein central en zone de rencontre)
- **Élargir les trottoirs le long du terre-plein central** et le long des façades
- **Moderniser l'éclairage** fonctionnel
- **Mettre en lumière de l'ouvrage d'art** (études en cours)
- **Végétaliser**
- **Proposer de nouveaux usages**

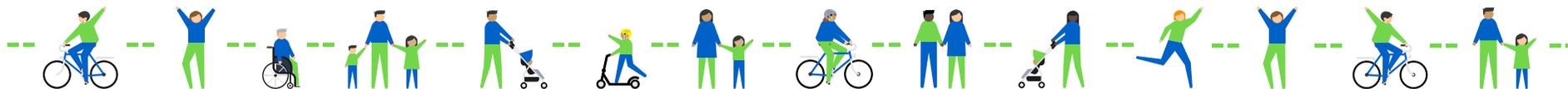
D. Les études de circulation

Le plan de circulation - en l'état projeté - a été modifié depuis la réunion du 1er juillet 2017.

A l'occasion des travaux de la RATP et de la DVD, une seule file de circulation sera disponible jusqu'à La Chapelle. Ainsi, ces aménagements de préfiguration vont donner quelques mois à la DVD pour étudier les conséquences d'un tel changement sur le périmètre.

La piétonisation de la rue de Jessaint n'empêchera pas les bus, taxis et véhicules d'urgence de circuler. C'est une zone de rencontre qui va être mise en place (20km/h avec priorité aux piétons).

En conséquence, la rue Jean-François Lépine passerait à double sens ; la partie nord de la rue Stephenson passerait à sens unique vers le Nord avec un contre-sens pour les bus, afin d'éviter que cette rue ne soit empruntée pour éviter les embouteillages de la rue Marx Dormoy. De même sa portion Sud (entre Lépine et Jessaint) serait mise à sens unique vers le Sud avec contre-sens Bus afin de permettre aux véhicules de se rendre dans la rue de la goutte d'Or.





E. La mise en lumière

Le plan de mise en lumière est encore à l'étude au sein des services de la mairie. L'objectif est de moderniser l'éclairage fonctionnel. Des luminaires de style vont être installés sur les séquences hautes ; ils permettront un éclairage des voutes. Pour les séquences basses, le choix du luminaire a changé et s'est porté sur un modèle plus proche esthétiquement de ceux des séquences hautes.

IV. SÉQUENCE 1 - DE BARBÈS AU CARREFOUR TOMBOUCTOU/MAUBEUGE

Objectif global

- passage à une seule file de circulation

A. Les zooms

a) Zoom 1 - le long de la station Barbès et le carrefour Guy Pantin

- À l'extrême Ouest : intégration du périmètre sous le métro et des passages piétons attenants au projet
- Au Sud : déplacement du stationnement le long des commerces
- Carrefour face rue Guy Patin : création d'un plateau surélevé pour assurer une continuité piétonne du terre-plein central
- Du cinéma le Louxor à la rue Guy Pantin : déplacement de stationnement le long de la piste cyclable

b) Zoom 2 - le marché Barbès

- Une seule file par sens
- Au Nord : Création d'une file de stationnement : la piste cyclable sera ainsi respectée]
- Terre-plein central : élargissement des stationnements à 2,00 m permettant le stationnement des camions du marché sans déborder sur la chaussée
- Au Sud :
 - > Elargissement du trottoir le long de l'hôpital qui va créer un large accès piéton au centre et déplacement de la traversée piétonne en face en prévision de la nouvelle entrée de l'hôpital

> Piste cyclable élargie à 2,00 m permettant aux cyclistes de se doubler

- Le marché Lariboisière/Barbès :
 - > Création d'un espace convivialité face à la bibliothèque et au centre Barbara et aux traversées piétonnes assurant une continuité Nord/Sud vers ou depuis l'hôpital ; d'environ 100m²
 - > Etude de la DAE sur sa reconfiguration

c) Zoom 3 - le carrefour Maubeuge/Tombouctou

- Modification complète de la géométrie du carrefour assurant la continuité du terre-plein central
- Traversée piétonne en plateau surélevé
- Végétalisation du terre-plein central ainsi créé : 2 bandes plantées et végétalisées

d) les usages

Le collectif Civic line propose l'aménagement d'une scène temporaire, de food trucks, de mobiliers urbains en matériaux recyclés mais non. Ils envisagent ces objets déplaçables en fonction des usages choisis.

Au croisement du centre culturel Barbara et de la nouvelle entrée de l'hôpital Lariboisière, l'espace de convivialité est lui envisagé comme un salon urbain.

B. Le temps d'échange

a) Le marché

Le président du marché Barbès a pris la parole afin de faire connaître à tous les enjeux auxquels ils sont soumis. Il s'inquiète en effet de cette proposition d'un marché « moins dense » : combien de linéaires en moins ? Quelle place pour les volants ? La problématique du stationnement lors des jours de marché est aussi abordée. Une habitante se questionne sur les usages de cet espace lorsque celui-ci n'est pas utilisé par le marché tandis qu'un autre propose des livraisons en cargo vélo afin de réduire la présence des camions.

Le maire du 18^e arrondissement intervient afin de répondre aux diverses questions qui jalonnent la discussion mouvementée à propos du marché. Il affirme que le marché ne sera pas supprimé et qu'une réunion spécifique sera organisée avec





les commerçants du marché.

François Tchékémian, appartenant à la DAE en charge du marché, indique qu'une longue réflexion est à mener : il faut réfléchir à la situation des vendeurs à la sauvette, à la circulation dans le linéaire, au stationnement qui doit être au plus proche des étals etc. Il faut combiner la sécurité des clients, des commerçants avec la lutte contre les vendeurs à la sauvette. Il indique que les commerçants doivent aussi rester attentifs à la tranquillité des habitants notamment à propos des livraisons nocturnes, de la taille des camions... Il faut améliorer, tous ensemble, ce marché pour que riverains comme commerçants puissent profiter d'un espace pacifié et agréable. L'espace de convivialité reste lui, encore à l'étude.

Beaucoup d'hypothèses sont encore en cours d'analyse concernant la réorganisation du marché. Des solutions et des réponses pourront être fournies à la fin de ce temps d'études et de concertation. Quant au calendrier, il est plutôt contraint : les travaux devraient être terminés à l'été 2018 et le contrat du concessionnaire se termine lui en octobre 2019. Tout ce temps doit être utilisé afin d'affiner les hypothèses de travail et les possibilités de réversibilité.

b) Le métro

Suite aux marches et au constat de la pollution sonore indéniable, une habitante se renseigne quant à la possibilité de réaliser des travaux concernant les joints du matériel de la RATP afin de réduire son impact sonore. Sylvie Pouget de la RATP explique qu'elle n'est pas en mesure de répondre à cette question, mais que la RATP est consciente de toutes ces problématiques et qu'elle fera remonter aux experts.

La problématique de la station de la Chapelle traitée lors du premier temps d'échange sera dans cette rédaction, développée lors de la séquence 2.

c) L'espace public

Un habitant, qui précise qu'il habite à la frontière des trois arrondissements, rappelle qu'il est primordial de créer de la convivialité sur ce périmètre. Il énonce que le square Louise de Marillac est fermé, l'esplanade Eole impraticable, les grilles désagréables... Il exprime le fait que l'espace public est la plupart du temps soustrait à la population et qu'il est nécessaire de le lui restituer.

Un habitant indique le fait qu'il n'a noté aucune prise en compte des vues sur les

voies ferrées et qu'il ne comprend pas la programmation de la promenade en elle-même.

Une autre riveraine intervient en rappelant que l'espace public est dépourvu de sanitaires et qu'il serait pertinent d'en prévoir dans la programmation.

V. SÉQUENCE 2 - DE TOMBOUCTOU/MAUBEUGE À PHILIPPE DE GIRARD

Objectif global

- passage à 1 seule file de circulation sur le pont du Nord sauf à l'approche du carrefour pour permettre les «tourne à gauche»
- rétablir la continuité PMR des cheminements sur le terre-plein central et assurer une continuité aux carrefours et le long des obstacles (métro, déchetterie)

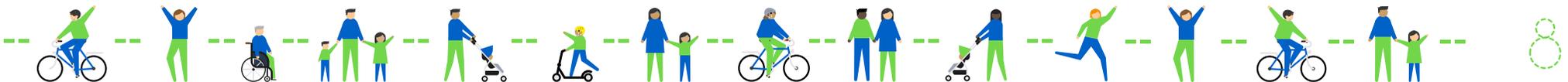
A. Les zooms

a) Zoom 1 - le pont du Nord

- Suppression d'une file de circulation sauf à l'approche du carrefour pour permettre les «tourne à gauche»
- Élargissement du terre-plein central et des trottoirs latéraux
- Élargissement des pistes cyclables à 2,00 m permettant aux cyclistes de se doubler
- Assurer la continuité des personnes à mobilité réduite sur le terre-plein central
- Animation / végétalisation mis en place par le collectif Civic Line

b) Zoom 2 - la place de la Chapelle et l'Oasis Urbaine

- Reconfigurer le carrefour de la Chapelle :
 - > Pincement de l'axe nord-sud :
 - du nord vers le sud, deux files en moins ; on passe à 3 files au lieu de 5
 - du sud vers le nord, une file en moins
 - > Ajouter une traversée du terre-plein central
 - > Élargissement de tous les trottoirs dont l'élargissement du parvis devant les Bouffes du Nord





- La déchetterie :
 - > Dans cette phase, maintien de son rôle actuel
 - > Recul des clôtures avec un traitement architectural pour permettre un élargissement important du terre-plein central de part et d'autre
- La station de métro La Chapelle :
 - > Élargissement du terre-plein central de part et d'autre
 - > Demande de la Mairie à la RATP et à Ile-de-France Mobilités de réaliser des études en vue de la création de nouveaux accès
- La rue de Jessaint :
 - > Plateau traversant en entrée : aire piétonne accessible bus et urgences
 - > Modification du plan de circulation : sur la rue Stephenson, une inversion de sens entre la rue de Jessaint et la rue Jean-François Lépine; un sens unique sud-nord entre les rues Doudeauville et Ordener; une mise à double sens de la rue Jean-François Lépine
- L'Oasis Urbaine (DEVE)
 - > Présentation du projet par la DEVE : Nicolas Szilagiy explique que l'Oasis Urbaine a été conçue comme un vaste espace et que la DEVE a suivi les orientations de requalification en esplanade, issues de la concertation. Aussi, la végétalisation des abords et la requalification des squares doivent-elles favoriser les liaisons entre les différents espaces. A terme, des manifestations temporaires sont envisagées dans ce lieu afin de l'animer et de profiter de sa fonction d'agrément.

c) Zoom 3 - le carrefour Philippe de Girard

- Plateau traversant assurant la continuité du terre-plein central
- Proposition de supprimer la petite station-service permettant d'élargir le trottoir jusqu'à la rue Philippe de Girard
- Ajouts de stationnement vélos devant le nouveau centre d'animation
- Au Nord : déplacement de l'arrêt de bus et création d'un plateau incorporant la piste cyclable jusqu'au passage piéton

B. Le temps d'échange

a) La station La Chapelle

La problématique la plus longuement abordée lors de cet échange est celle de la station de métro La Chapelle qui cristallise de nombreux problèmes : étroitesse des trottoirs, flux piétons incessants, sorties exigües etc.

Considérée comme un point névralgique de la promenade urbaine, on ne peut pas penser la promenade sans cette station selon l'association Demain la Chapelle. Ses représentants rappellent à quel point les sorties sont impraticables pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi pour les femmes compte tenu de la forte présence masculine. Ils concluent en rappelant que la RATP a une mission de service public et qu'elle doit agir en conséquence. Les habitants plaident pour l'ouverture d'une sortie supplémentaire.

Un participant donne quant à lui des chiffres et rappelle que le passage d'un métro produit un bruit de 85 décibels et que les métros passent jusqu'à 1260 fois en une journée.

La RATP, ayant déjà répondu concernant le bruit, se concentre sur la possibilité des sorties supplémentaires. Mais la présence de locaux techniques et depiliers contraignent l'espace.

La réponse de la RATP ne semble satisfaire ni les habitants ni les élus qui enjoignent la RATP à réaliser des études pour voir les conditions techniques envisageables afin d'ouvrir les accès latéraux dans le but d'améliorer les flux de circulation et l'accessibilité.

b) La déchetterie

Une question récurrente des habitants est celle concernant le maintien de la déchetterie. Un habitant rappelle que l'association du square Jessaint a dû renoncer aux spectacles vivants en raison du bruit généré par la déchetterie.

Afin d'améliorer ses accès et la circulation piétonne autour, les trottoirs seront élargis de part et d'autre de la déchetterie.

c) La situation actuelle : les trottoirs, le bruit, la présence des migrants

Un habitant prend la parole afin de rappeler à quel point la situation actuelle est difficile et qu'il est de fait délicat d'envisager une "oasis". Il soulève le fait que réduire les





voies de circulations relève de l'irresponsabilité si la problématique des bouchons arrivant sur la porte de la Chapelle n'est pas réglée.

Plusieurs habitants remarquent le fait que le scénario présenté ne semble pas tenir compte de la situation actuelle, notamment la problématique des migrants. Selon eux, ils sont absents du projet alors qu'ils sont présents sur l'espace.

La question du bruit revient à nouveau dans le débat : les voitures de police, les ambulances, les klaxons... La DVD rappelle que le bruit au carrefour tendrait à être amoindri grâce à une canalisation des flux et leur organisation. En réduisant le désordre, on réduirait le bruit des véhicules d'urgence. Les élus et les habitants regrettent l'absence de la préfecture de Police lors de cette réunion.

Enfin, un débat s'installe quant à la largeur des trottoirs : les augmenter permet une meilleure respiration dans la circulation piétonne, mais permet aussi de nombreux mésusages et notamment l'installation de vendeurs à la sauvette. Eric Lejoindre et Rémi Féraud, respectivement maires du 18^e et 10^e arrondissement, rappellent qu'ils sont conscients de ce genre de problématique mais qu'ils leur semblent pour autant important de ne pas attendre que la situation se résorbe d'elle-même. Selon le maire du 18^e, c'est en réaménageant qu'on peut aussi requalifier et faire en sorte que les habitants se réapproprient l'espace. L'aménagement n'est pas la solution miracle, toutefois il participe à la création de solutions, et "ne rien faire ne sert à rien".

d) Horizon 2024

Les élus rappellent qu'il est nécessaire d'envisager ce projet dans le cadre des Jeux Olympiques et donc en lien avec le réaménagement de la porte de la Chapelle, de la rue Marx Dormoy. Aujourd'hui, on ne connaît pas encore les conséquences des modifications de circulation sur le pourtour nord de Paris. Mais on peut supposer qu'elles seront conséquentes.

e) Les travaux de préfiguration

Toutefois, Eric Lejoindre explique qu'on ne peut pas simplement attendre 2024 et que les travaux de préfiguration sont une bonne opportunité de tester des solutions.

La DVD mentionne que l'aménagement du carrefour de la Chapelle devrait permettre d'en augmenter sa fluidité. Dans le cadre des travaux de la régie Eau de Paris qui réduisaient les voies, les comptages ont confirmé que les temps étaient raccourcis

pour tourner à droite et aller tout droit. La plus grande rapidité de franchissement de ce carrefour devrait le fluidifier et à terme, réduire ses nuisances.

Le tronçon test correspond à la portion de la Chapelle à Stalingrad : 1 seule file ; néanmoins pour les carrefours de taille importante, deux files de circulation seront maintenues juste avant et juste après les feux afin de ne pas les congestionner.

Cette période de travaux de préfiguration devrait être réalisée pendant les travaux du viaduc par la RATP et ce pour une durée de 10 à 12 mois.

VI. SÉQUENCE 3 - DE PHILIPPE DE GIRARD À FLANDRE

Objectif global

- Les 2 files de circulations sont maintenues dans leur géométrie actuelle (faible largeur des files)
- Élargissement des trottoirs latéraux possible uniquement par suppression du stationnement, sur la séquence pont de l'Est
- Rétablir la continuité des personnes à mobilité réduite des cheminements sur le terre-plein central et assurer une continuité aux carrefours

A. Les zooms

a) Zoom 1- le pont de l'Est

- Rétablir la continuité des personnes à mobilité réduite des cheminements sur le terre-plein central en supprimant les obstacles
- Végétalisation possible
- Suppression du stationnement possible (séquence peu commerçante, pas de zone de livraison) permettant d'élargir les trottoirs latéraux ainsi que la piste cyclable (qui passe à 2,00m)

b) Zoom 2 - le carrefour Aubervilliers/Château Landon et Station Stalingrad

- Carrefour Aubervilliers/ Château Landon :
 - > Réseau express Vélos (REVe) Nord/Sud
 - > Continuité du terre-plein central
 - > Plateaux incorporant la piste cyclable au droit des arrêts de bus





- Les usages : propositions du collectif d'espaces végétalisés et de l'amélioration du terrain de sport

c) Zoom 3 - le boulevard de la Villette

- Entre rue d'Aubervilliers et de Tanger : maintien du stationnement indispensable, et les faibles largeurs actuelles des 2 files de circulation (entre 4,75 et 5,20 m), ne permettant pas d'élargir les trottoirs
- Entre les rues de Tanger et l'Avenue de Flandre :
 - > Maintien du stationnement indispensable
 - > Élargissement du terre-plein central
 - > Suppression du passage des voitures face à la rue de Kabylie pour assurer la continuité du terre-plein central

c) les usages

Le collectif présente sa vision d'usages à plus long terme :

- Une ressourcerie du spectacle
- Une billetterie du spectacle / lieu de répétition
- Une grande serre au niveau du square Jessaint et de l'agriculture urbaine sur le pont de la gare du Nord et le pont de Jessaint

B. Le temps d'échange

a) Les commerces

Une habitante rappelle que nombreux sont les piétons à venir du 10^e et du 18^e sur ce périmètre. Elle précise qu'elle est commerçante et qu'elle est très intéressée par ce projet. Elle plaide pour l'élargissement des trottoirs afin d'y installer des terrasses, tout en rappelant la nécessité de régler le problème du bruit dans l'espace public.

Une autre intervention s'empare du sujet des commerces en demandant aux mairies de faire des efforts quant à la qualité des commerces et des baux commerciaux délivrés.

b) la base de vie RATP rue du Département

Un habitant du 23 rue du Département expose le problème de la présence de la base de vie de la RATP. Il indique qu'il ne voit plus le jour et qu'il subit les lumières la nuit. Une autre habitante renchérit en parlant de la dévalorisation de son bien immobilier. Le maire du 18^e rappelle qu'une réunion sur ce point est prévue le 8 octobre.

c) quels les usages ?

Un habitant relève que les usages proposés – il prend pour exemple l'image avec un concert de tambours ou encore des serres d'hydroponie – ne semblent pas correspondre aux envies des habitants. Il se demande quels vont être les usages possibles sur le périmètre de la promenade.

VII. CONCLUSION

Le temps imparti entre les différentes portions n'a malheureusement pas été équitable. La problématique du marché Lariboisière/Barbès a monopolisé une large partie de la réunion publique. Il sera important, par la suite, de veiller à la juste répartition du temps.

À la demande de plusieurs habitants, la prochaine réunion pourrait se dans le 19^e arrondissement.

Enfin, tous les participants sont invités à se joindre à la fête de la Promenade Urbaine qui se déroulera le 6 octobre 2017. Organisée par le collectif Civic Line, des ateliers de préfigurations auront notamment lieu.

